

<b>PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES</b>
--

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/.47./F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES.**

Date de Publication : 09/09/2020  
 Date d'ouverture des offres : 28/09/2020

### 1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour « **la fourniture des consommables informatiques** », dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 2. Financement du marché

Le Marché est financé à 100% sur le budget propre de l'OBR, exercice 2020-2021.

**NB : L'OBR n'interviendra pas pour l'obtention des devises, qui est de la seule responsabilité du soumissionnaire gagnant.**

### 3. Spécifications du marché

La passation du présent marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre du présent marché sont constituées des consommables informatiques.

Les fournitures seront livrées dans un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais le titulaire du marché peut proposer un délai plus court. Les livraisons partielles et les paiements y relatifs sont acceptés si l'une des parties au contrat le demande.

Les cartouches et toners doivent être originaux avec le numéro de série reconnu sur le site du fabricant et la date de fabrication imprimée sur le carton et non sur une étiquette collée sur l'emballage. L'année de fabrication imprimée sur le carton des cartouches ne doit pas être inférieure à 2019. Les fournitures seront couvertes par une garantie technique de type « REMPLACER » d'au moins douze (12) mois. Les cartouches reconditionnées ne sont pas acceptées.

### 4. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots :

- Lot 1 : Fourniture des cartouches
- Lot 2 : Fourniture des toners KYOCERA

Un soumissionnaire peut déposer son offre sur un ou tous les lots.

### 5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à conditions égales, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché. Ne peut participer à cet appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### 6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h30', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216*. Il pourra être obtenu physiquement au *Service des Approvisionnements de l'OBR, sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282457* sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000

FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

### 7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant distinctement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque reconnue par la Banque de la République du Burundi :

- **Lot 1** : Six Millions de Francs Burundais (6.000.000 FBU).

- **Lot 2** : Trois Cents Mille Francs Burundais (300.000 FBU).

La Garantie bancaire de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais.

**NB** : *L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.*

### 8. Validité des offres

Les offres restent valables pour une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

### 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, n°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22283146 au plus tard le ~~28~~/~~08~~/2020 à 10h 00'.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée ne seront pas prises en considération.

### 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans l'une des salles de réunion de l'Office Burundais des Recettes, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX à 10h 30'. Le procès-verbal d'ouverture sera signé par les membres de la Sous-commission d'ouverture. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

### 11. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR  
Immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage  
B.P. 3465 Bujumbura  
Tél. 22282146/ 22282202

### 12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité aux critères administratifs et techniques du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et l'offre financière la moins disante.

Fait à Bujumbura le 28/08/2020

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE  
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Gérard SABAMAHORO

P. O. Amédée NAWAYEZU CSG au